

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 27 septembre 2021

#### **OBJET :**

**Ouvertures dominicales des commerces en 2022**

**Rapporteur : M. le MAIRE**  
Délibération n°3

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le régime des dérogations au principe du repos hebdomadaire a été modifié par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Elle permet dorénavant au Maire d'autoriser les commerces de détail à ouvrir un maximum de 12 dimanches dans l'année.

Cette liste doit être arrêtée par le Maire, conformément à l'article L3132-36 du Code du travail, avant le 31 décembre pour l'année suivante. De plus, il convient, que la décision du Maire intervienne après avis du conseil municipal, et dès lors que le nombre de dimanches autorisés est supérieur à 5, après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La Métropole du Grand Nancy a donc été saisie afin d'accorder la possibilité aux commerces de détail de déroger au repos dominical aux dates suivantes :

- 5 dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 20/11, 27/11, 04/12, 11/12, et 18/12,
- 2 dimanches pour l'ouverture des soldes : 09/01 (soldes d'hiver) et 26/06 (soldes d'été).

Afin de dynamiser le commerce local sur le territoire communal, il est proposé l'ouverture d'un dimanche supplémentaire le 04/09.

#### **PROPOSITION**

Il est proposé d'émettre un avis sur les dates proposées ci-dessus afin de permettre aux commerces de détail présents sur le territoire de la commune d'Essey-lès-Nancy de déroger à 8 reprises, pour l'année civile 2022, à l'obligation au repos dominical, conformément à l'article L.3132-36 du Code du travail.

## DELIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 4 voix contre (MM. THOUVENIN, VOGIN, SAPIRSTEIN et BOURGUIGNON) et 3 abstentions (MM. BRUNE, KOENIG et Mme MALARY), émet un avis favorable aux dates proposées.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 30 septembre 2021.

**Pour Extrait**

 **Michel BREUILLE,**  
*[Signature]*  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	27
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	17 septembre 2021
- Convocation distribuée le :	17 septembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	1 <sup>er</sup> octobre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	19 novembre 2021

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**ABSENTS**

- M. Kamal EL JAOUHARI
- MME CREUSOT

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. Hubert ROSSIGNON

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**  
  
**Maire**